

Zeitschrift:	L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber:	Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band:	[91] (2003)
Heft:	1476
Artikel:	Gabrielle Ethenoz-Damond : "On gagnait 45 cts de l'heure, les hommes en faisaient 90"
Autor:	Ethenoz-Damond, Gabrielle / Golay, Muriel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-282621

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GABRIELLE ETHENOZ-DAMOND

«On gagnait 45 cts de l'heure; les hommes en faisaient 90»

En collaboration avec l'Association des droits de la femme, *l'Emilie* retrace le parcours d'une militante féministe de la première heure. Née à Nyon en 1921, aînée de cinq enfants, Gabrielle Ethenoz-Damond est mariée depuis 40 ans, sans enfants et toujours active au sein du l'organe législatif nyonnais. Elle commente ici son évolution personnelle au fil des changements sociaux historiques et commente au passage la jeunesse d'aujourd'hui. Rencontre

PROPOS REÇUEILLIS PAR MURIEL GOLAY

«Mes parents ne faisaient pas de différence entre les filles et les garçons. Nous avions un jardin que mon père labourait et que ma mère, filles et garçons, devions semer, planter, soigner, bref, le faire rapporter. Ce jardin nous a permis de bien manger pendant la période de restriction due à la guerre 39-45 et les longues périodes de chômage de mon père qui était contre-maître maçon. La famille ne roulait pas sur l'or, mais mon père avait décidé que nous devions aller au collège.

C'est vers 11-12 ans que mes maîtres se sont rendu compte de ma formidable capacité à compter et à résoudre les problèmes. J'étais première de classe et aux dires de mes maîtres, ce don des mathématiques devait me permettre de devenir ingénieur ou architecte; sauf qu'à cette époque, les filles n'apprenaient pas des métiers d'hommes et je pense que mon père n'aurait pas pu payer ces études. J'ai donc décidé de faire une formation d'institutrice. Manque de chance, le temps était aux restrictions et les candidats de Nyon n'ont même pas été invités à passer l'examen d'entrée à l'Ecole normale.

Bon, tant pis ! Je serais comptable ! Mais là encore, ce projet n'a pu se réaliser : un ami comptable de mon père lui a dit qu'une fille ne pouvait pas être comptable. Tout au plus dactylo ! C'est alors qu'un instituteur, peintre amateur renommé, est venu dire à mes parents que la poterie de Nyon voulait former deux apprenties décoratrices en céramique... J'ai donc appris ce métier ! C'était ça ou rien... Il faut dire qu'en 1938, il y avait beaucoup de chômage.

Des semaines de six jours et demi

J'ai travaillé en tout quatorze ans à la manufacture de poterie fine de Nyon où j'ai aussi effectué des travaux de laboratoire et d'analyse de terre. Cette période de travail en galénique m'a fait découvrir les inégalités : les femmes gagnaient 45 centimes de l'heure alors que les hommes recevaient 90 à 95 centimes. Découverte aussi de l'autorité toute puissante : une arrivée tardive, même de quelques secondes, nous sanctionnait d'une déduction de un franc sur notre salaire... Pas non plus d'assurance maladie, de vacances payées. La semaine de travail était de six jours et demi ! En 1945, tous les ouvriers et ouvrières ont adhéré au syndicat FOBB. Je me souviens des trois jours de vacances payés et de l'amélioration salariale que nous avons obtenue ! C'est au sein du FOBB que j'ai débuté un nouvel engagement. D'abord comme preneuse de procès-verbaux et caissière, puis pour la gestion de la section de la Côte. Il a fallu apprendre à me servir d'une machine à écrire, à tenir une comptabilité, à me servir des lois, etc. En 1954, à l'occasion de la fondation de l'Université populaire de la Côte, j'ai eu l'occasion de rencontrer au sein du comité de création Mme Kammacher, médecin-dentiste et présidente de l'Association pour le suffrage féminin qui m'a vanté l'action de l'association et me voilà membre !

DR

GABRIELLE ETHENOZ-DAMOND

J'ai participé au comité cantonal et présidé le groupe de Nyon. Pour la votation qui a donné aux Vaudoises le droit de vote en 1959, puis, pour celle de 1971, j'ai participé aux travaux de propagande et aux discours tenus dans les assemblées publiques. Des actions fortes étaient menées. J'étais par exemple allée avec ma mère demander une carte civique à la chancellerie, ce qui nous avait bien sûr été refusé !

Lorsque l'on discutait des votations en famille, on parlait toujours de l'injustice qu'il y avait de voir Mlle Perriraz, professeur au collège, qui n'avait pas le droit de vote alors que Cordey, le demeuré du village connu de chacun, lui, l'avait.

On avait voulu le droit de vote et d'éligibilité... C'est donc tout naturellement que j'ai été assermentée conseillère communale en 1960 et que j'ai ensuite présidé le conseil en 1964. Il est intéressant de noter qu'avant que les femmes puissent voter, elles pouvaient être élues au Tribunal des Prud'hommes ; j'y ai fonctionné en tant que juge, du côté des employé-e-s, pendant de nombreuses années. De réélection en réélection, j'ai finalement siégé au Grand Conseil pendant dix-sept ans !

Les jeunes d'aujourd'hui...

Les jeunes femmes d'aujourd'hui, à l'inverse de ma génération, ont beaucoup de possibilités de tous ordres : ressembler aux modèles des magazines, faire du sport, accéder aux divertissements, aux vacances, etc... Il me semble que les activités politiques sont bien le dernier de leurs soucis ! C'est quand les difficultés arrivent que l'on prend conscience que d'autres dirigent et commandent tout et qu'il faudrait peut-être s'intéresser aux élu-e-s... Mais je sais qu'il existe aussi des jeunes femmes qui s'engagent dans les partis politiques et que leurs idées sont un souffle vivifiant ! »